



Ensemble, agissons pour Courbevoie

En finir avec la politique du tout béton

Lors des municipales, le candidat maire avait à grands renforts de tracts promis aux habitants de Courbevoie – et notamment à ceux du Faubourg de l'Arche – une nouvelle piscine ainsi qu'un nouveau parc. De belles promesses électorales ...

Aujourd'hui, au vu de ses dimensions ridicules, cette alléchante piscine ressemble bien plus à une pataugeoire. Avec une profondeur de bassin de seulement 1,50 m, il semblerait qu'elle soit uniquement réservée aux établissements scolaires du Faubourg de l'Arche ! Quant aux élèves des écoles situées dans les autres quartiers, l'absence d'aires de stationnement pour les bus scolaires ne devraient pas faciliter l'accès à cet équipement...

Récemment, l'association Contribuables Associés a publié son palmarès 2020 des communes les plus dépensières. Avec une calamiteuse note de 2,5 sur 20 et une présence dans le top 10, Courbevoie ne risque pas d'améliorer son score l'année prochaine : avec une dépense de 20 millions d'euros, la pataugeoire est hors de prix ! Alors que nous vivons une crise économique sans précédent liée à la Covid-19, Monsieur le Maire semble totalement déconnecté de la réalité.

Ce n'est malheureusement pas le seul problème. Le candidat maire a également oublié de mentionner la contrepartie à la création de cette piscine et de ce parc : la construction

de 11 immeubles de 10 étages dans l'un des quartiers les plus denses d'Île-de-France. 2500 habitants supplémentaires pour le Faubourg de l'Arche à la limite de l'asphyxie !

Ajoutons à cela un nombre insuffisant de places de parking, lesquelles ne couvriraient les besoins que d'environ 70 % des logements à bâtir. Il y a fort à parier que les voitures qui ne trouveront pas de place en sous-sol devront se garer dans des rues déjà bien saturées.

Monsieur le Maire a donc réussi l'exploit de transformer une promesse électorale alléchante en projet immobilier anachronique, contre lequel le quartier du Faubourg est vent debout. Les habitants se sentent trompés par un mensonge par omission. En effet, dès le mois de février 2020, les dossiers déposés auprès des différents services de la mairie et des instances d'urbanisme mentionnaient bien la présence de ces barres d'immeubles qui ont malheureusement été totalement passées sous silence lors de la campagne municipale.

Bilan de l'opération : plus de 700 signataires pour une pétition s'opposant à ce désastreux projet, plusieurs recours judiciaires entamés par les habitants du Faubourg de l'Arche et les associations de quartier. Quel fiasco !

*Aurélie Taquillain, Conseillère départementale
des Hauts-de-Seine et Laurent Fitoussi*